



Jeudi 29 janvier 2026

Soirée Cinéma

Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis

Départ en direction du Complexe Pathé Aubière pour une séance + Repas

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Pathé Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix.
A l'issue de la séance, vous vous rendrez au restaurant "La Boucherie" à Aubière.

Au menu

Kir au Chardonnay

Assiette de jambon de pays, cornichon et beurre

Emincé de bœuf sauce au bleu d'Auvergne, penne

Tarte aux pommes

¼ de vin rouge ou rosé par personne

Café, thé ou infusion,

Tarif par personne		Inscription
48 à 50 Personnes	38 €	15 €
42 à 47 Personnes	39 €	
39 à 41 Personnes	40 €	
36 à 38 Personnes	41€	
33 à 35 Personnes	42€	
Inscription avant le :		24/01/2026
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 ^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
Correspondants Sortie : Suzanne Contoux : 06 42 02 06 04 - Guy Pomarède Téléphone : 06.87.74.22.03		